

En 2009, Thibaut Gress publiait *Apprendre à philosopher avec Descartes*<sup>1</sup> et réussissait le pari d'articuler les exigences de clarté d'une introduction avec l'originalité d'un approfondissement interprétatif. En 2012, son *Descartes et la précarité du monde*<sup>2</sup> proposait à un public plus averti une lecture renouvelée de l'œuvre cartésienne sur la base d'une remise en question de la nature strictement méthodologique du fameux doute. Tout récemment vient de paraître son troisième *opus* consacré au philosophe français : *Descartes. Admiration et sensibilité*<sup>3</sup>. D'emblée, l'association de ces trois termes n'est pas convenue. Mais on sait maintenant que le travail de Gress ne l'est pas non plus et si notre curiosité s'allume dès la simple lecture du titre, c'est peut-être comme en écho à celle de l'auteur.

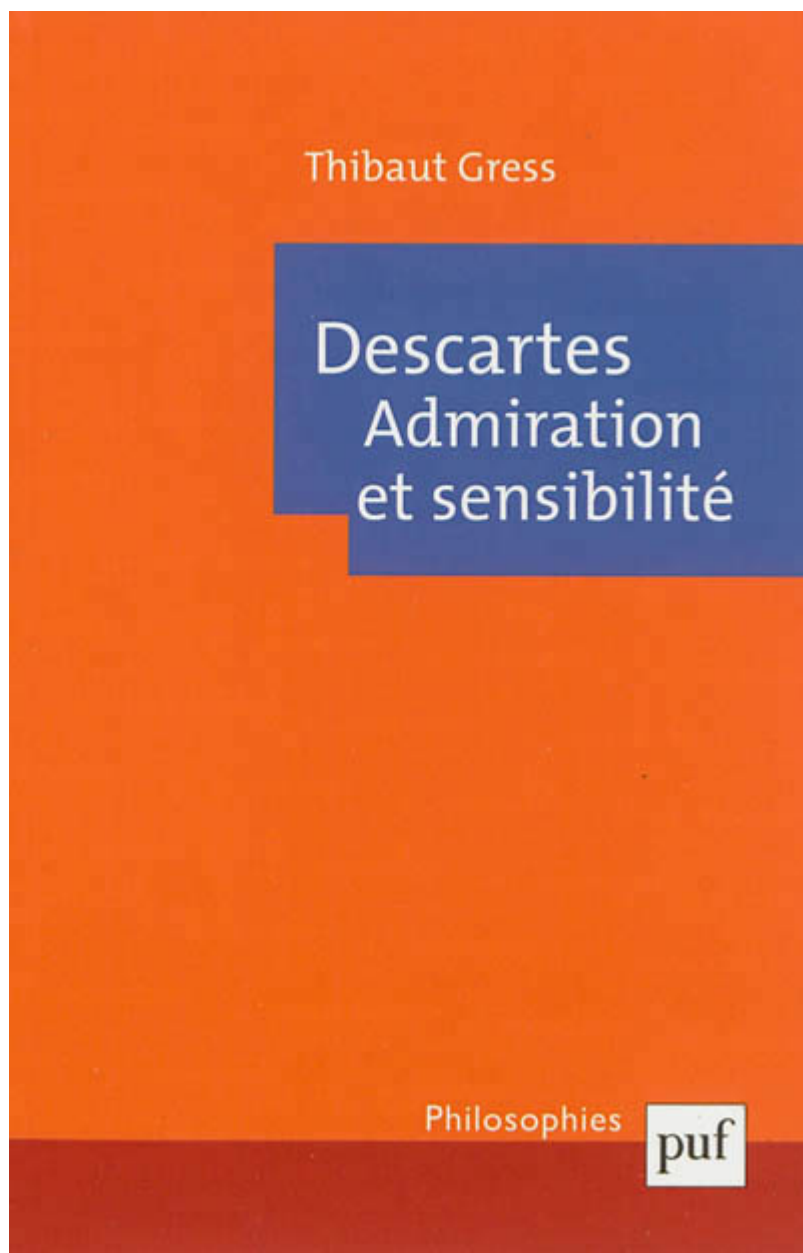
En effet, l'ouvrage trouve son origine dans un étonnement : comment se fait-il que la question esthétique soit absente de l'œuvre cartésienne ? Cette absence est d'autant plus étonnante, au regard de Thibaut Gress, que le contexte culturel européen dans lequel s'est développée la pensée de Descartes - une culture encore sous les feux du rayonnement artistique de la Renaissance et déjà éclairée par les grands artistes et théoriciens de l'art classique - était tout à fait propice à une réflexion du philosophe sur notre rapport à la beauté. D'autre part, l'un des tout premiers ouvrages de Descartes, *L'abrégé de musique* (1618), semblait inaugurer, certes de manière furtive, une conception inédite du beau et de sa réception par un sujet. Enfin, des éléments constitutifs bien compris de la philosophie cartésienne, en premier lieu desquels l'affirmation de l'union de l'âme et du corps et non leur seule dualité substantielle, ménageaient la possibilité d'une relation esthétique de l'âme au monde. Tant d'un point de vue externe et contextuel que d'un point de vue interne et théorique, tout paraissait donc en place pour que Descartes s'emparât de la question de l'esthétique. Or, il n'en fut rien.

Thibaut Gress ne s'est pas arrêté à ce constat, ni à son propre étonnement. Il a pris le fait que « jamais l'esthétique ne se trouve thématifiée comme telle dans la pensée cartésienne »<sup>4</sup> pour point de départ d'un questionnement des textes, ce questionnement comme direction d'une enquête, les résultats de cette enquête comme sources d'hypothèses défendables et ces hypothèses comme lignes d'esquisse d'une « esthétique » cartésienne qui se déploie selon deux registres.

## **1. Un jeu subtil avec la position herméneutique communément admise**

De même que des raisons internes et externes semblent rendre possible l'existence d'une esthétique cartésienne, d'autres raisons peuvent expliquer qu'elle n'ait pas été explicitement développée par Descartes et qu'elle n'ait pas (ou quasiment pas) été

recherchée par ses commentateurs. L'historiographie a établi que l'esthétique, en tant que discipline philosophique particulière, est née en 1750, lorsque Baumgarten en donna la définition comme « science de la connaissance sensible », science qui ne trouva sa forme qu'une trentaine d'années plus tard avec Kant dont la philosophie rendait ses droits à la sensibilité dans le processus de la connaissance par une subjectivité. Donc, historiquement, point d'esthétique véritable avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et, conceptuellement, point d'esthétique possible chez un Descartes trop prisonnier du rationalisme strict. On pourrait en rester là. Mais Thibaut Gress reprend à son compte la thèse selon laquelle l'émergence de l'esthétique est profondément liée à la celle de la subjectivité pour en tirer le fil des conséquences jusqu'au bout. Ainsi, non seulement le fait que Descartes ne traite pas explicitement d'esthétique n'est pas une condition suffisante pour induire qu'il n'en conçoive rien, mais encore, en retournant la position herméneutique admise contre elle-même, Thibaut Gress suggère que l'on peut légitimement se demander « s'il n'est pas nécessaire que la subjectivité cartésienne contienne quelque trace d'une réflexion esthétique »<sup>5</sup>.



Demeure un problème de fond, qui s'avère conditionner la méthodologie à suivre et qui élargit la question de « l'esthétique cartésienne » à l'esthétique elle-même et à ce qu'elle désigne. Si elle est la science de l'appréhension sensible suivant la définition de Baumgarten, cette appréhension ne relevant pas de la raison, une telle science ne peut s'inclure dans le système cartésien. Mais si, comme le suggérait Cassirer, l'esthétique peut être envisagée comme un prolongement logique du système cartésien du fait que Descartes « étend bien au domaine de l'art l'unité absolue qui caractérise selon lui la nature du savoir »<sup>6</sup>, l'esthétique a affaire à « quelque chose » de la raison et cela vient

contredire la définition même de Baumgarten. Une fois de plus, avant même de commencer, l'enquête semble dans l'impasse. Gress sort de la difficulté en faisant intervenir la distinction entre l'*objet de l'esthétique* (i.e. un objet sensible qui s'adresse à la sensibilité du sujet) et le *jugement esthétique* (i.e. une relation du sujet à l'objet qui ne se limite pas à la sensibilité du sujet). Cette distinction permet d'admettre une troisième voie dans laquelle la sensibilité et la rationalité ne s'excluent pas l'une l'autre dans le processus de l'appréhension de la beauté, ni en droit, ni de fait. Reste à savoir comment, chez Descartes, elles s'articulent pour un sujet et à propos de quel objet.

Le premier chapitre, « Y a-t-il un rapport sensible à l'objet ? », entend répondre à l'exigence première et minimale d'une investigation sur la possible esthétique cartésienne. Reconstituons le raisonnement mis en œuvre par Thibaut Gress : 1) étant donné que la méthode cartésienne récuse la traditionnelle distinction entre les sciences et les arts, 2) puisque l'unité des « sciences », c'est-à-dire l'unité de « l'humaine sagesse », est assurée par l'unité de l'esprit, 3) puisque c'est même cette unité de l'esprit qui fonde l'unité de la méthode cartésienne, il faut donc, en cartésien, partir de l'esprit. La première condition de possibilité d'une esthétique chez Descartes est que l'esprit, la *res cogitans*, puisse avoir un rapport à l'objet sensible. Or, qu'est-ce qu'une chose qui pense ? La Seconde Méditation le formule de façon bien connue : c'est une chose « qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent ». L'*ego*, en tant que chose qui pense, sent. La sphère sensible peut donc, en droit, être appréhendée par l'esprit.

Mais se pose alors le problème de l'*autonomie* du sensible relativement à l'intelligible puisque cette autonomie a été désignée comme fondement de la naissance formelle de l'esthétique par la *doxa* contemporaine<sup>7</sup>. Or, chez Descartes, c'est l'unité de l'esprit qui assure la légitimité du sensible et semble bien, du même coup, signer son impossible autonomie. Afin de saisir ce qui se joue précisément ici, Thibaut Gress en passe par un examen serré de l'autonomie du sensible telle qu'elle est explicitée chez Kant dans la *Critique de la raison pure*. Étrange méthode rétroactive, dira-t-on. Elle est néanmoins éclairante car il apparaît que si Kant en arrive à la nécessité d'une science spécifique du sensible, c'est parce qu'il a distingué l'esprit en plusieurs facultés, dont l'une est la sensibilité. De façon inverse, parce que chez Descartes l'appréhension du sensible relève de l'esprit unitaire et non distingué en facultés, il n'y a aucune nécessité ni même aucune légitimité à concevoir une science spécifique du sensible. Ce chapitre produit ainsi la raison théorique de l'absence d'une esthétique chez Descartes en même temps qu'il autorise la recherche dans ses textes des éléments, tout aussi

théoriques, qui dessinent un rapport esthétique de l'esprit au monde. Pour le dire autrement, et c'est pourquoi il faut insister sur l'importance de ce premier chapitre, Thibaut Gress parvient avec rigueur à justifier l'objet même de son ouvrage, l'hypothétique esthétique de Descartes, objet improbable pour qui envisage l'esthétique au sens fort qui nous a été donné par la tradition kantienne toujours actuelle.

## 2. Une étude aux perspectives variables

Quelle serait donc « La spécificité de l'esthétique cartésienne » ? En reprenant la distinction qu'il avait posée au préalable (objet de l'esthétique/jugement esthétique), Thibaut Gress commence par examiner si le rapport de l'esprit à l'objet sensible ne peut pas s'accompagner, chez Descartes, « d'un jugement excédant la seule sensibilité, capable d'évaluer la beauté de l'objet »<sup>8</sup>. C'est dans le *Compendium Musicae* qu'il trouve les éléments de sa réponse. Dans le cours de son petit traité de musique, Descartes abandonne l'analyse objective des sons, d'ordre proprement mathématique, lorsqu'il s'agit d'évaluer les intervalles (très précisément, lorsqu'il parle de la quinte) : le critère d'évaluation retenu est celui du *plaisir* ressenti à l'entendre. Le son musical peut être analysé et décrit rationnellement mais il est soumis au plaisir sensible pour être apprécié. Ainsi, en musique, le critère du *jugement* est un critère *sensible* et, plus encore, la *fin* de la musique est de plaire. C'est en ce sens que Thibaut Gress parle d'une « esthétique cartésienne de la *delectatio* », une esthétique du plaisir. A partir d'un examen des conceptions antérieures - de Platon, Aristote, Thomas d'Aquin, Léonard de Vinci et Alberti - Gress s'emploie à démontrer que Descartes est probablement le premier à avoir considéré le plaisir à la fois comme le critère du jugement et comme la *finalité* de l'activité artistique. La conséquence d'une telle position théorique est que « le beau » ne peut plus être objectif. Une prolongement de cette désobjectivation, dans la postérité proche de Descartes, est repéré par Gress dans le *Traité sur la peinture* (1699) de Bernard Dupuy de Grez. A propos de musique, pour Descartes, de même qu'à propos de peinture, pour Dupuy de Grez, il ne s'agit jamais de nier qu'il existe une harmonie à l'œuvre, mais de reconnaître que quelque chose se passe « rendant plaisante *pour le sujet* une configuration qui, certes, est harmonieuse, mais dont il demeure difficile de comprendre pourquoi cette harmonie *plait* justement aux sens »<sup>9</sup>.

Est-ce à dire, pour autant, que seuls les sens soient en jeu dans la constitution de ce plaisir particulier ? Non, l'émergence du plaisir dépend d'autre chose, pour Descartes : l'attente de l'esprit. Ce ne sont pas les sens eux-mêmes qui produisent le plaisir du sujet mais l'association de la perception sensorielle et de représentations de l'esprit,

souvenirs, anticipations, désirs. L'objet est donc plaisant à l'âme du sujet pour des raisons subjectives mais encore l'âme n'éprouve ce plaisir que lorsqu'une pensée y préside. Autrement dit, le plaisir s'inscrit toujours dans une dimension « réflexive, d'après laquelle il est toujours essentiellement *plaisir pris à soi-même* à l'occasion d'une affection déterminée »<sup>10</sup>. L'objet est une occasion pour l'âme d'éprouver un plaisir non pas immédiat mais médiatisé par l'action de l'âme sur elle-même.

### 3. Une mise à l'épreuve de l'esthétique cartésienne

On l'a déjà aperçu, une conséquence de cette « esthétique », entendue comme auto-affection de l'âme à l'occasion de sa rencontre avec un objet, est qu'aucune règle universelle ne peut déterminer ce qui est beau. « Beau » n'est, tout compte fait, qu'une façon de nommer ce qui plaît majoritairement, bien que de façon singulière. Mais s'il est impossible de codifier les canons de la beauté suivant l'esthétique cartésienne reconstruite, peut-on qualifier, et même quel sens y a-t-il à qualifier un peintre, ou un théoricien de l'art, de « cartésien », ainsi que certains historiens de l'art et critiques ont pu le suggérer ? Les chapitres suivants tentent de fournir des réponses à propos de deux cas exemplaires : Poussin et Le Brun.

Dans le premier cas, Thibaut Gress montre comment Poussin prolonge l'esthétique de la *delectatio* cartésienne et comment, à l'instar de Descartes, il envisage le jugement esthétique comme le produit de plusieurs modes de la conscience et non de la seule sensibilité. Mais il donne à la raison, par la voie de la mesure et de la proportion, une fonction importante dans la réalisation objective du beau et dans sa perception, que Descartes ne lui accordait pas, ou du moins pas de façon déterminante. En matière d'esthétique, Poussin serait donc beaucoup plus rationaliste que Descartes ! D'où le titre du chapitre « Le semi-cartésianisme de Poussin ».

Quant à Le Brun, l'examen minutieux de ses théories auquel se livre Gress, en regard de la littérature critique qui lui attribue un certain cartésianisme, nous amène à la conclusion que, dans le pire des cas « non seulement il ne s'agit pas d'esthétique cartésienne mais [...] de surcroît, il ne s'agit même pas de cartésianisme esthétisé, compte tenu du contresens exercé [par cette critique] sur les textes de Descartes eux-mêmes »<sup>11</sup>. Dans le meilleur des cas, il faut admettre que si trace éventuelle de cartésianisme il y avait chez Le Brun, elle serait davantage dans sa recherche de l'expression des passions que dans d'éventuelles analogies entre ses théories (du dessin et de la couleur) et les notions cartésiennes fondamentales d'idées claires/obscurées et précises/confuses. Ce qui est formulé par le peintre dans son traité *L'expression des passions* est, d'ailleurs, sans ambiguïté. Et l'on doit comprendre que

ce ne sont pas des considérations de Descartes relatives à l'esthétique dont il s'est inspiré, mais de ses considérations scientifiques sur les passions de l'âme que lui, Le Brun, a reprises à des fins esthétiques. D'où le titre du chapitre « L'introuvable cartésianisme de Le Brun ».

La mise à l'épreuve de l'esthétique cartésienne par l'analyse des différentes conceptions de la beauté, de la réception par l'esprit d'un objet sensible, de la finalité de l'art – conceptions aussi bien antérieures que postérieures à celle de Descartes – semblent ainsi confirmer la spécificité de cette esthétique du plaisir. Oui, l'esprit est capable de se rapporter aux objets sensibles, mais sans exiger l'existence d'une faculté particulière. Oui, une certaine harmonie dans l'objet est nécessaire à l'émergence du plaisir esthétique, mais n'est en aucun cas suffisante à le garantir. Oui, le jugement de l'esprit sur l'objet sensible est conditionné par le plaisir, mais contient davantage que des impressions sensibles puisque ce plaisir provient de la médiatisation des autres modes de la conscience.

Il y a, néanmoins, un cas d'exception dans ce dispositif conceptuel. Car il existe, chez Descartes, une relation avec l'objet sensible qui n'est pas médiatisée par une attente, un souvenir, un désir ou tout autre forme de représentation et d'action de l'esprit : l'admiration. Et ce qu'il en dit est tout à fait intéressant pour la question de l'esthétique telle que l'aborde Gress depuis le début. L'admiration est définie par Descartes comme « une subite surprise de l'âme, qui fait qu'elle se porte à considérer avec attention les objets qui lui semblent rares et extraordinaires ». Si l'âme juge ces objets rares et extraordinaires, c'est parce qu'elle est surprise, et elle est surprise parce que son rapport à ces objets n'est précédé ni accompagné d'aucun autre acte de la conscience que la perception. Comme c'est le cas pour toutes les passions, l'âme est excitée par l'admiration du fait d'un processus corporel déclenché par l'impression d'un objet. Mais dans le cas de l'admiration, l'objet reçu par les sens se donne à l'âme de façon *immédiate*. Or, cela ne suit pas le modèle précédemment reconstruit de la *delectatio*, caractérisée comme une affection de l'âme par elle-même à l'occasion d'un rapport à l'objet. Du reste, en raison de cette immédiateté, d'une part la puissance de l'admiration tient à la rencontre inédite avec l'objet, d'autre part elle connaît son intensité maximale au moment même de la rencontre. Enfin, la surprise de l'âme, en quoi consiste l'admiration, n'est en aucun cas considéré par Descartes comme source d'un plaisir quelconque. Il existe ainsi, chez Descartes, une forme de rapport de l'âme à un objet sensible qui ne relève pas de l'esthétique de la *delectatio*.

Mais il existe, encore, une exception dont il faut tenir compte : il s'agit d'une forme de l'admiration qui est liée à la beauté. On en trouve une formulation à la fin de la

Troisième Méditation, juste après que l'existence réelle de Dieu ait été démontrée. Descartes y décrit très précisément une expérience d'ordre esthétique lorsqu'il parle de « l'incomparable beauté » de la lumière qu'il contemple. Or, cette beauté n'est pas de la même nature que celle qui a été définie dans le cadre de l'esthétique de la *delectatio*. Elle n'est pas le nom de ce qui, de fait, plait à la *majorité* de façon singulière, mais ce qui est, en droit, *universellement* accessible à chacun. En second lieu, le plaisir que procure la beauté dans le cas général, n'est aucunement convoqué ici. En troisième lieu, Descartes parle de son admiration, autrement dit de la surprise subite de son âme face à la découverte qu'elle vient de faire de *ce Dieu*, dont l'appréhension ne peut être, justement, qu'immédiate, sans la médiation de représentations, d'attentes, de désirs, etc. Enfin, c'est la nature de l'admiration qui est changée puisque, si dans le cas général elle se constituait par la saisie sensible d'un objet sensible, cela ne peut pas se produire dans le cas de la beauté divine. Cette beauté admirable, pour superlative qu'elle soit relativement à Dieu, n'est cependant pas l'attribut de Dieu seul. Lorsque, dans l'adresse à la Princesse Élisabeth des *Principes de la Philosophie*, Descartes lui écrit son admiration, il lui attribue, prioritairement, une beauté qui est celle de son esprit, une beauté immatérielle, dont la beauté de son visage, secondairement, est l'expression.

Il y a donc, chez Descartes, une seconde modalité de relation de l'esprit à la beauté, qui ne relève pas d'une esthétique au sens strict - c'est-à-dire au sens de Baumgarten et de Kant, une science de la saisie sensible - mais d'une esthétique au sens large - c'est-à-dire une science du beau - que Thibaut Gress qualifie de « callistique de l'immatériel ». Elle diffère de l'esthétique de la *delectatio* par son objet, par son extension, par son fondement et par l'usage de la raison. Gress souligne, de façon très synthétique, comment, dans les deux cas, Descartes semble approcher de ce que sera l'esthétique kantienne pour s'en éloigner aussitôt : « S'il fonde la beauté dans le plaisir qu'éprouve le sujet, c'est pour aussitôt en interdire l'extension universelle. Et s'il pense l'universalité de la beauté, c'est pour aussitôt en fermer la dimension précisément esthétique, c'est-à-dire sensible »<sup>12</sup>.

On laissera le lecteur goûter la réflexion finale de l'auteur sans en dévoiler la teneur. C'est avec admiration (au sens le plus commun du terme !) que l'on se contentera ici de la désigner comme une pirouette intellectuelle conclusive de haute volée.

#### 4. Un grand petit ouvrage

Suivant la règle de la collection « Philosophies » des Presses Universitaires de France, cet ouvrage est de dimensions modestes (162 pages). La question de l'esthétique chez



Descartes n'en demeure pas moins explorée de façon très complète, Thibaut Gress ne laissant de côté aucune problématique, aucune objection, aucune piste, afin de débusquer des éléments significatifs et susceptibles d'aider à reconstituer la conception cartésienne de notre rapport à la beauté.

L'apparition de cette « esthétique cartésienne » à double registre s'opère par les creux, comme par une opération de gravure : elle se fait dans la confrontation avec ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle se saurait être. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'auteur ne se laisse jamais prendre au jeu d'une spéculation complaisante. La méthodologie suivie est rigoureuse, parfois déroutante, toujours virtuose. Chaque argument, qu'il vienne confirmer ou infirmer une idée ou une interprétation, est déroulé avec un grand détail et prend place dans la composition générale de façon très précise. Par ailleurs, on notera le souci constant d'avancer avec clarté, dans le rappel régulier des résultats obtenus, dans la formulation et la reformulation des problèmes à régler, en cours de résolution et résolus. Clarté et précision, rien de plus cartésien, en somme. De fait, un lecteur qui ne connaîtrait l'œuvre et la pensée de Descartes que superficiellement pourra entrer dans l'ouvrage et en apprécier les développements sans peine. Quant à celui qui en a une grande connaissance, il pourra être surpris de découvrir une manière nouvelle d'y circuler.

Thibaut Gress ne s'appuie pas sur les seuls textes de Descartes, de Poussin ou de Le Brun. Les positions interprétatives majeures, défendues par les historiens de l'art, les critiques et les philosophes qui ont écrit sur les questions abordées, sont discutées avec attention. Une page de bibliographie récapitulative aurait, d'ailleurs, été tout à fait appréciée. Et, puisqu'un compte-rendu serait suspect si l'on n'y faisait preuve de quelques réserves, on regrettera que l'auteur ait tenu les abréviations des éditions de référence de l'œuvre de Descartes, utilisées en notes de bas de page, pour évidentes à tout lecteur, et n'ait pas signalé au béotien que « AT » signifie l'édition Adam & Tannery et « FA » celle de Ferdinand Alquié...

La lecture originale de la philosophie de Descartes que Thibaut Gress livrait au cours de ses ouvrages précédents prend, avec cette dernière publication, un nouveau chemin d'investigation pour continuer à se développer. Mais ce chemin, la voie de l'esthétique, Gress le suit depuis plusieurs années dans son parcours de recherche et l'on doit rappeler ici que sa thèse de doctorat proposait déjà un « essai de théorisation d'une philosophie de l'art à partir de la peinture renaissante » sous le beau titre de *Le sens du sensible*. Avec ce *Descartes. Admiration et sensibilité*, il a su provoquer l'occasion de faire se rejoindre les deux objets d'élection de son intérêt philosophique. Le nôtre n'en est que redoublé.

1. *Apprendre à philosopher avec Descartes*, Paris, Ellipses, coll. « Apprendre à philosopher avec », 2009. On peut lire une recension de l'ouvrage par Raoul Moati : <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article192>.
2. *Descartes et la précarité du monde*, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS Philosophie », 2012. On peut lire une recension de l'ouvrage par Henri de Monvallier : <http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article384>.
3. *Descartes. Admiration et sensibilité*, Paris, PUF, coll. « Philosophie », 2013.
4. *Ibid.*, p. 8.
5. *Ibid.*, p. 16.
6. Cf. Ernst Cassirer, *La philosophie des Lumières*, trad. fr. de Pierre Quillet, Paris, Agora, 1986, p. 355.
7. Cf. Luc Ferry, *Homo aestheticus*, Paris, Grasset, 1990 ; Jean-Marie Schaeffer, *L'art de l'âge moderne, l'esthétique et la philosophie de l'art du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992 ; Daniel Dumouchel, *Kant et la genèse de la subjectivité esthétique*, Paris, Vrin, 1999.
8. *Descartes. Admiration et sensibilité*, p. 54.
9. *Ibid.*, p. 73.
10. Denis Kambouchner, *L'Homme des passions. Commentaires de Descartes*, Paris, Albin Michel, 1995, tome II, p. 183.
11. *Descartes. Admiration et sensibilité*, p. 126.
12. *Ibid.* p. 161.